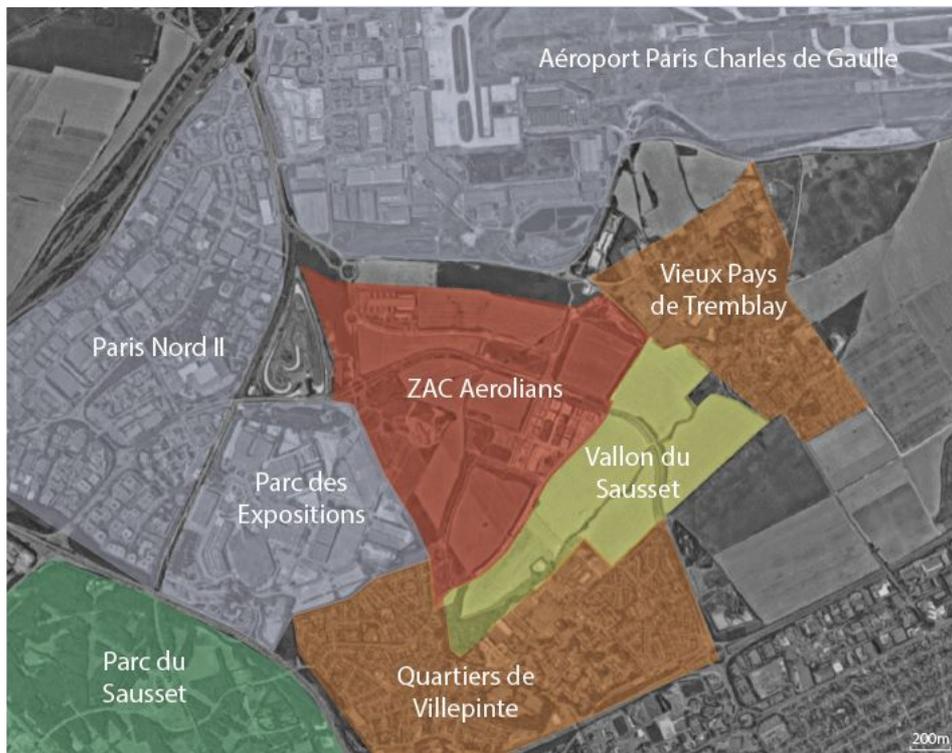


Le vallon du Sausset, fruit d'un territoire en mutation

Contexte

Le vallon du Sausset est un espace ouvert de près de 100 hectares contigu à la ZAC Aerolians.

Celui-ci est situé sur la commune de Tremblay-en-France, au sud de l'aéroport Charles de Gaulle. Il est borné par le vieux pays de Tremblay au Nord, et par le quartier de la Haie Bertrand à Villepinte au Sud.



Localisation du Vallon du Sausset - Source : Atelier XXL

Méthodologie

Ce travail de 6 mois s'est déroulé en deux phases : le diagnostic territorial et le plan d'actions.

Diverses sources d'information ont été mobilisées :

- Veille et travail de synthèse de la documentation existante sur le territoire (grands projets en cours, documents règlementaires)
- Rencontre des usagers du site (22 entretiens semi-directifs)
- Observations de terrain afin d'appréhender l'accroche territoriale (identification d'autres espaces ouverts à proximité, analyse du site)
- Identification et échanges avec des acteurs de l'aménagement territorial sur nos principales thématiques : agriculture péri-urbaine, gestion de l'eau et zones humides, énergie verte, mobilités actives et loisirs
- Veille documentaire sur des projets d'aménagement exemplaires au regard de ces thématiques.

L'équipe

Flora HUVELIN
Sabine LEGER
Laura LUCZYNSKI
Andréanne
MEILLEUR-GAUDREAU
Morgane NIZON
Amayas ZIANE

2018 - 2019

Encadrée par
Tanguy Colas des Francs
Emanuele Giordano

La commande

Dans le cadre de la Chaire «Aménager le Grand Paris», Grand Paris Aménagement (GPA) nous a sollicité afin d'effectuer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin de reconsidérer le devenir du vallon du Sausset. Cette nécessaire réflexion sur sa reconversion est étroitement liée à l'aménagement de la ZAC Aérolians mené par GPA.

grandparis
aménagement

L'objectif de cet atelier a été d'apporter un regard nouveau sur le vallon du Sausset au sein d'un territoire en mutation. Il s'agissait de le considérer comme un espace stratégique tant pour la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité, que pour ses activités agricoles et de loisirs.

Dans quelles dynamiques territoriales s'insère le vallon du Sausset ? Quels enjeux ces dynamiques engendrent-elles sur ce territoire ? Comment les traiter ?

Le vallon du Sausset se situe au sud de la région historiquement agricole de la Plaine de France. Cet ensemble paysager a été fortement transformé par l'urbanisation et, notamment, par le développement de grandes infrastructures de transports dédiées à la desserte de la capitale.

Cette urbanisation a impacté fortement la zone d'étude. C'est encore le cas actuellement avec l'aménagement de la ZAC Aerolians. Les enjeux découlant de cette urbanisation, présents à l'échelle de la Plaine de France urbanisée, sont particulièrement prégnants sur notre zone d'étude. Ce sont les suivants :

Gestion de l'eau

en cause, l'artificialisation croissante des sols, dont la construction de la ZAC Aerolians, et l'augmentation des eaux de ruissellement.

Le vallon, espace ouvert, est un lieu stratégique pour le maintien et le développement de la biodiversité

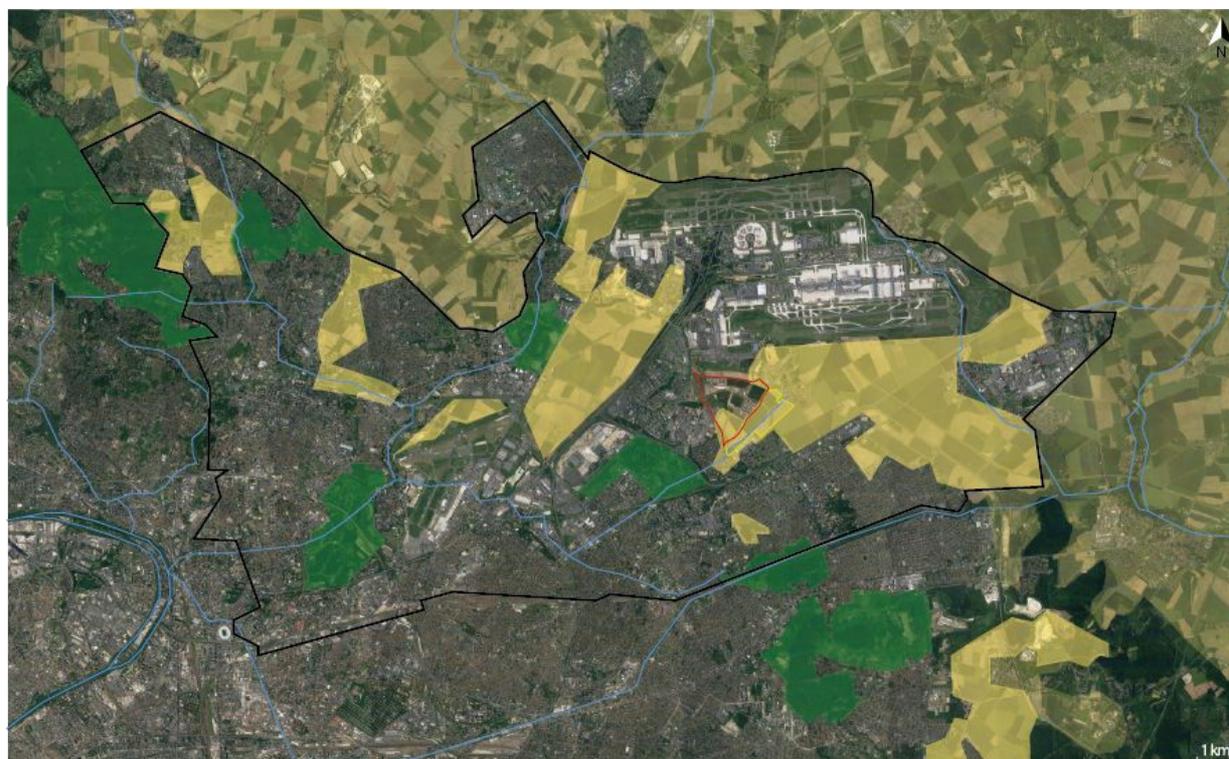
Préservation de la biodiversité

Maintien de l'activité agricole

L'activité agricole de grande culture est préexistante. La qualité du sol, et la présence de débouchés en font une activité à préserver sur le territoire.

la demande d'espace de loisir de plein-air et l'attachement des usagers au paysage du vallon, en font une activité à renforcer. Elle permettrait, via les mobilités actives, d'assurer une connexion entre les communes de Villepinte et Tremblay-en-France.

Développement de l'offre de loisirs

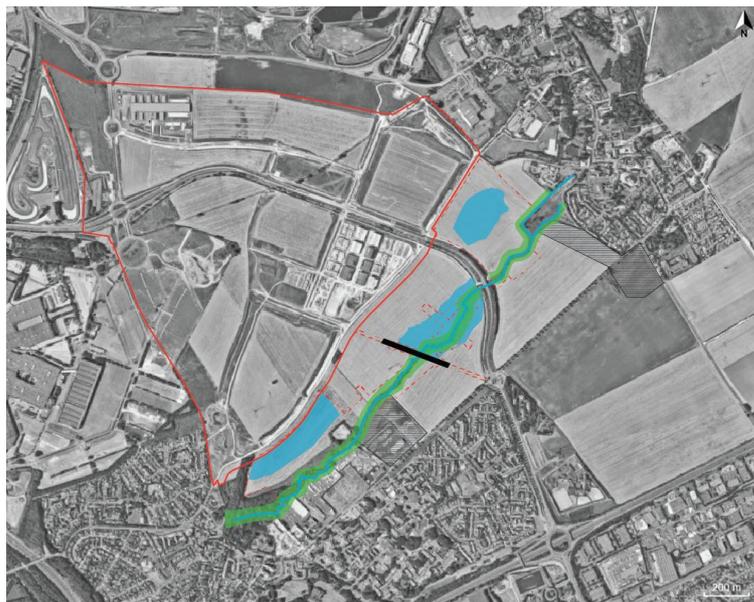
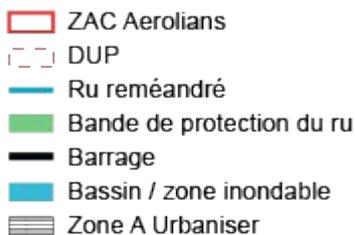


Le vallon du Sausset, fruit d'un territoire en mutation

Des enjeux conduisant à la concurrence entre les éléments du territoire

Cet état des enjeux a permis l'élaboration d'un outil d'analyse des impacts de ces thématiques (gestion de l'eau, préservation de la biodiversité, maintien de l'activité agricole et développement d'une offre de loisirs) les unes sur les autres.

Cette analyse a été réalisée sur le vallon et dans son accroche territoriale. Cet outil d'analyse territoriale a montré la mise en compétition entre ces thématiques sur la zone d'étude, et leur coexistence à repenser.



Aménagements prévus - Source : Atelier XXL

ZAC Aerolians et DUP : les aménagements projetés

Par ailleurs, le territoire actuel va être modifié par la construction de la ZAC Aerolians et par la DUP mise en place sur le vallon. Les principaux aménagements de gestion des eaux pluviales prévus sur le vallon sont les suivants :

- Aménagement d'un barrage sur le ru engendrant la création d'une zone inondable 60 jours par an
- Création de deux bassins de rétention d'une superficie totale de 35 ha
- Reméandrage du ru et instauration d'une bande de protection riveraine de 25 mètres de part et d'autre.

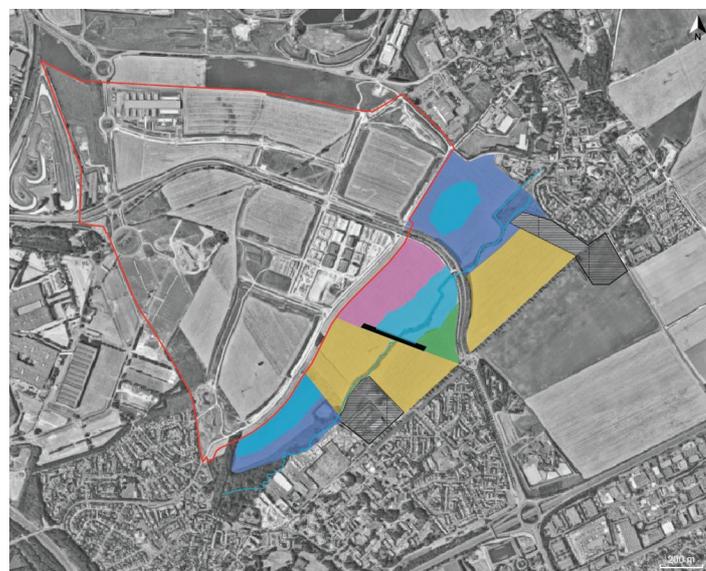
Etat projeté : des éléments territoriaux réconciliés ?

Ces aménagements vont fortement impacter les thématiques identifiées :

- La création des bassins et du barrage doit permettre la bonne gestion des eaux pluviales du bassin versant du ru Sausset et de la ZAC Aérolians, réduisant ainsi le risque d'inondation.
- La pollution générée par développement de la ZAC Aerolians et l'augmentation du trafic sur cette zone peut nuire à la biodiversité.
- Les aménagements hydrauliques créent d'importantes ruptures d'unités d'exploitation ce qui remet en question le modèle agricole intensif existant.
- Les infrastructures de gestion des eaux pluviales vont transformer le paysage du vallon du Sausset et le reméandrage du ru accentuera la continuité paysagère entre le Vieux-Pays de Tremblay et celui de Villepinte.

Une nouvelle spatialisation des éléments territoriaux

En prenant en compte les impacts des thématiques les unes sur les autres, sur le territoire actuel et projeté, l'étude permet de re-spatialiser ces thématiques, en différents secteurs, sur lesquels elles pourraient se maintenir sans entrer en compétition les unes avec les autres et coexister avec le territoire attenant.



Sectorisation du vallon - Source : Atelier XXL

Le vallon du Sausset, vers un territoire fonctionnel et apaisé

Créer des zones tampons humides artificielles

Afin d'assurer la gestion intégrée de l'eau, le plan d'action propose de restaurer les milieux humides présents sur le vallon par la création de Zones Tampon Humides Artificielles (ZTHA). Ces milieux contribuent à offrir des environnements propices à la biodiversité, à recueillir les eaux de ruissellement ainsi qu'à filtrer les polluants et particules transportés par ces eaux.

Développer les usages de loisirs en plein air

Afin de pérenniser le vallon en tant qu'espace ouvert, il s'agit de l'aménager afin que les usagers des zones attenantes se l'approprient. Dans cet espace, le plan d'action propose de créer un lieu attractif et intergénérationnel. Les aménagements proposés sont respectueux du cadre naturel, contribuent au maintien de son caractère ouvert et favorisent la biodiversité.

Changer le modèle agricole

Afin de proposer un modèle d'agriculture réalisable en milieu péri-urbain, et sur les parcelles plus réduites du vallon, le plan d'action préconise l'implantation d'une ferme diversifiée coopérative. Ce modèle agricole innovant permet de proposer à terme un projet alimentaire territorial.

Installer un méthaniseur

Dans le cadre de la valorisation de l'activité agricole sur le vallon, un méthaniseur pourrait être implanté sur la ZAC Aerolians afin de collecter les déchets agricoles et ceux des infrastructures des villes attenantes en vue de produire du biogaz.

Connecter Villepinte, Tremblay et Aérolians par les mobilités douces

Le réseau sera constitué de plusieurs types d'infrastructures afin d'assurer une accessibilité pour tous (PMR, vélo,...) mais également afin de donner accès à cet espace ouvert par des aménagements légers et donc peu impactants sur l'environnement.

Aménagements proposés par l'atelier XXL - Source : Atelier XXL

